

St-Constant, le 21 septembre 2005

BAPE,  
À la coordonnatrice du secrétariat du commissaire  
575 rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec  
G1R 6A6

**218**    P  NP     **DM220**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

OPPOSITION AU TRONÇON JEAN LEMAN

Montréal

6211-06-075

Messieurs les commissaires,

Je suis contre le tronçon Jean-Leman et par le fait même à la construction de l'autoroute 30 dans les terres agricoles.

Je me suis établi à Saint-Constant parce qu'on m'avait invité à vivre la ville à la campagne. J'étais très heureuse de constater qu'à 15 min. de Montréal, je me retrouvais après ma journée de travail, dans un paysage bucolique, apaisant et me ressourçant des grands espaces qui procurent toujours un bien-être intérieur.

Je n'avais pas à regarder des peintures de ce cadre naturel dans mon salon, je les vivais devant moi, sur mon balcon. Maintenant, j'apprends que dans ces peintures naturelles, j'y retrouverai l'autoroute 30 en béton. Fini ma quiétude, mon paysage visuel.

En conséquence moi et mon conjoint avons vendu notre maison située au 2 rue Dumais à St-Constant le 26 Août 2005, fini le beau rêve que nous avons vécu pendant 10 ans, et en plus une perte financière de 20,000\$ sans tenir compte du préjudice que nous avons subi.

Il existe une solution depuis plusieurs années, c'est la construction de l'autoroute 30 sur la 132 et qu'ainsi on n'aurait pas besoin du tronçon Jean-Leman. J'adhère à cette solution pourtant très logique.

Pierrette Roy



Résidente de St-Constant

St-Constant, P.Q.